

La mutuelle de l'Insee acteur pour la protection sociale des fonctionnaires

L'année 2016, marquée sur le plan international par le BREXIT et l'élection de Donald Trump, a mis en avant la montée des partis populistes en Europe. L'insécurité économique et la peur de la globalisation alimente des discours dangereux, à l'opposé des valeurs portées par la mutuelle de l'Insee : solidarité, liberté et démocratie. En 2017, la campagne présidentielle en France a mis en avant la protection sociale et la fonction publique. Une surenchère de propositions a vu le jour, brouillant les messages sur l'avenir de la protection sociale et son financement. Le fonctionnaire, encore porté au pilori, avec un amalgame des trois fonctions publiques, est stigmatisé avec le vieux discours du « Privilège » du fonctionnaire. La Mutualité Fonction Publique (MFP) a lancé une nouvelle campagne de mobilisation : « Ma santé concerne tout le monde » pour lutter contre les idées reçues et montrer que les fonctionnaires ne sont pas des nantis en matière de santé. Je vous invite à venir témoigner sur <http://www.mfp.fr/mobilisationfonctionpublique>.

La mutuelle de l'Insee au plus proche des adhérents

Après une année de travail dense, la MGEFI vient d'être référencée comme l'organisme de complémentaire santé du Ministère de l'Économie pour les sept prochaines années. Par ricochet, la mutuelle de l'Insee est donc la mutuelle d'action sociale référencée au sein de l'Institut. La collaboration étroite avec les organisations syndicales, les services sociaux des ministères et l'administration - les services RH dans les établissements et le CSRH - va se poursuivre afin de développer notre appui et notre soutien aux adhérents et à leur famille.

Cette année, un partenariat avec l'association CRESUS, va permettre de venir en aide aux personnes en difficultés financières et prévenir le risque de surendettement.

Un site internet rénové a vu le jour et sera amélioré dans les prochains mois.

Cette année, un tiers du conseil d'administration sera renouvelé et en 2018 nous organiserons de nouvelles élections pour désigner les membres des commissions de gestion dans les différents établissements de l'INSEE.

Julie Roy
présidente de la
Mutuelle de l'INSEE

Mutuelle de l'INSEE - Timbre X801
18 boulevard Adolphe Pinard
75675 PARIS cedex 14

E-Mail :
dg75-mutuelle-siege-national@insee.fr
Tél : 01 41 17 55 44
permanence du lundi au vendredi
de 10h à 12h et 14h à 16h30
Site internet :
www.mutuelle-insee.fr

Présidente : Julie ROY

Vice président : Rinaldo PIPARI

Secrétaire général : Freddy DEGROOTE

Trésorier général : Michel BERTHOD

Rapport d'activité 2016

Action solidaire

L'activité 2016 est de nouveau marquée cette année par une hausse importante de nos dépenses. En 4 ans, ces dépenses ont été multipliées par 3 alors que nos recettes restent quasiment identiques depuis 6 ans. Le poste social qui est le cœur même de notre activité augmente de 40 %. Cette augmentation concerne plus précisément les postes frais d'obsèques (76%) et les aides à caractères sociales (72%).

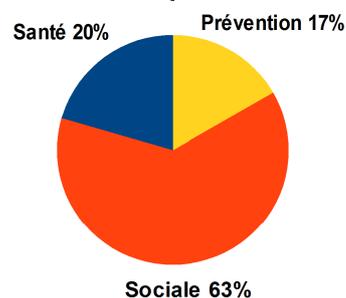
L'allocation vacances progresse cette année de 31 % et l'aide aux étudiants, dont le nouveau principe d'octroi sera présenté dans les modifications du règlement d'action social, est en hausse de 15 %.

La partie santé de notre activité baisse de 20 % surtout le poste appareillage où nous n'avons eu aucun dossier présenté cette année. L'hospitalisation diminue également de 57 % ainsi que l'optique. Le réseau Optistya permet aux mutualistes d'avoir un reste à charge peu élevé, en règle général.



La prévention a été multipliée par 2,5 en 3 ans. Les dossiers sports représentent une dépense considérable pour l'ensemble de notre action solidaire. A cet effet, le conseil d'administration, réuni le 8 décembre, a souhaité, dans un souci de maîtrise des dépenses, baisser l'allocation sport de 50€ à 30€ à effet au 1^{er} janvier 2017.

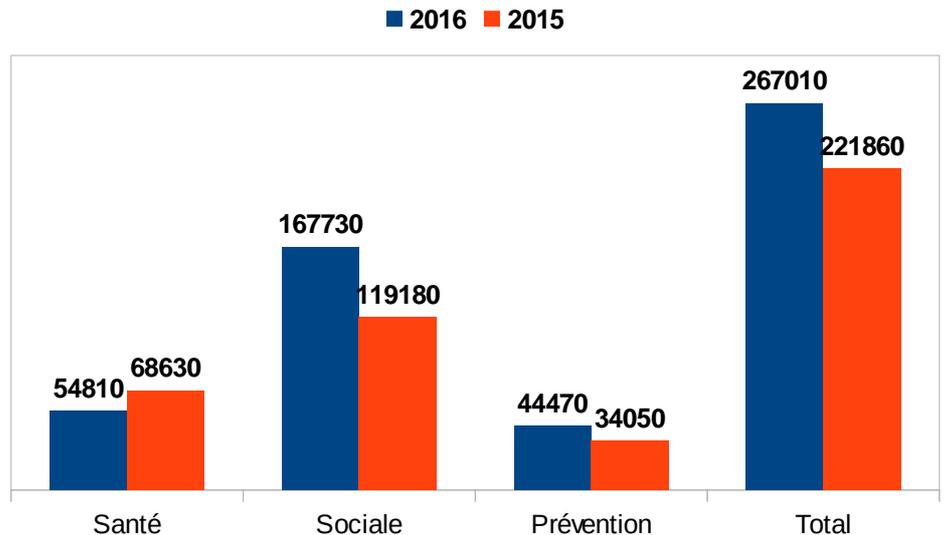
Répartition des allocations aides et prêts 2016



ALLOCATIONS - AIDES - PRETS		2016	2015	2014
Santé	Optique	3 140	5 470	1 870
	Handicap	8 130	7 500	990
	Appareillage	0	2 000	1 000
	Dentaire	32 220	33 110	18 760
	Prothèses auditives	6 000	5 460	7 750
	Hospitalisation	2 100	4 900	2 150
	Aide à domicile	1 610	1 470	1 640
	Maladies graves	0	430	2 500
	Autres soins	1 600	8 290	1 500
Sociale	Indemnité de naissance	11 600	10 600	11 000
	Frais obsèques	26 410	15 000	12 950
	Aides à caractère social	50 180	29 170	15 500
	Vacances	43 480	33 080	9 000
	Soutien aux étudiants	36 070	31 330	7 970
Prévention	Sport	44 470	34 050	17 380
TOTAL		267010	221 860	111 960

Lors de la présentation des comptes à l'assemblée générale de 2016, le commissaire aux comptes a attiré notre attention sur la nécessité de définir une enveloppe des dépenses de l'action sociale, de réaliser un budget prévisionnel et d'observer l'ensemble de l'évolution de nos postes de dépenses. L'objectif est de maîtriser nos coûts pour ne pas mettre en péril notre capital. Dans cette optique, les délégués ont reporté le vote des augmentations concernant le barème de l'allocation vacances. Des efforts ont été consentis sur notre organisation, en diminuant le nombre de réunions. Et plus encore, en 2017, la lettre d'infos et du bismut seront consultables et téléchargeables sur le site internet. Il n'y aura plus d'envoi systématique sauf aux adhérents qui nous l'ont expressément demandé. Nous dépassons l'enveloppe que nous nous étions assignés. L'équilibre des comptes ne sera pas encore pour cette année.

Montant des allocations aides et prêts



Rapport financier 2016

Les comptes de la mutuelle



Compte de résultat 2016 provisoire

Les cotisations de l'action sociale rétrocédées par la MGEFI pour le compte de la Mutuelle s'élèvent à 314 400 €. Les autres produits, soit 16 000 €, sont essentiellement constitués de la part excédentaire du résultat du contrat MFPrécaution. Cette participation au résultat est perçue au titre de l'exercice 2015.

Les charges d'exploitation s'articulent entre les charges de l'action solidaire pour 381 600 € (aides de toute nature) et autres charges externes pour 170 000 €. Cette année encore la progression des aides accordées se poursuit.

Les produits financiers évoluent de 85 700 € en 2015 à 103 800 € en 2016.

L'année 2016 se solde par un déficit de 167 600 €

Compte de résultat (en euros)	2016	2015
Produits d'exploitation	330 784	335 384
Charges d'exploitation	587 464	553 103
Résultat d'exploitation	-256 740	-217 718
Produits financiers	103 775	85 662
Charges financières	13 269	8 008
Résultat financier	90 506	77 654
Résultat courant avant impôts	-166 234	-140 064
Résultat exceptionnel	-1 089	-6 273
Impôts sur les bénéfices	316	159
EXCEDENT OU PERTE	-167 639	-146 497

Le bilan 2016

Pour la deuxième fois depuis le passage à l'activité de livre III, en 2009, le total des montants reversés et des frais de fonctionnement dépassent les ressources de l'année. La situation financière se dégrade notablement, après cet exercice 2016 l'actif revient au niveau de 2010. Le rendement des placements financiers augmentent légèrement.

Bilan (en euros)	2016	2015
Actif immobilisé	22 126	65 760
Actif circulant	6 082 244	6 207 037
Comptes de régularisation	129	196
Total de l'Actif	6 104 500	6 272 994
Fonds propres	6 042 779	6 217 419
Provisions	0	0
Dettes	54 721	55 575
Total du Passif	6 104 500	6 272 994

Modification des textes

Comme chaque année, la commission des statuts propose une écriture plus adaptée des règlements qui régissent la Mutuelle de l'Insee.

Certains articles sont revisités afin d'apporter une mise à jour au regard du code de la mutualité ou une précision dans notre manière de fonctionner.

Statuts

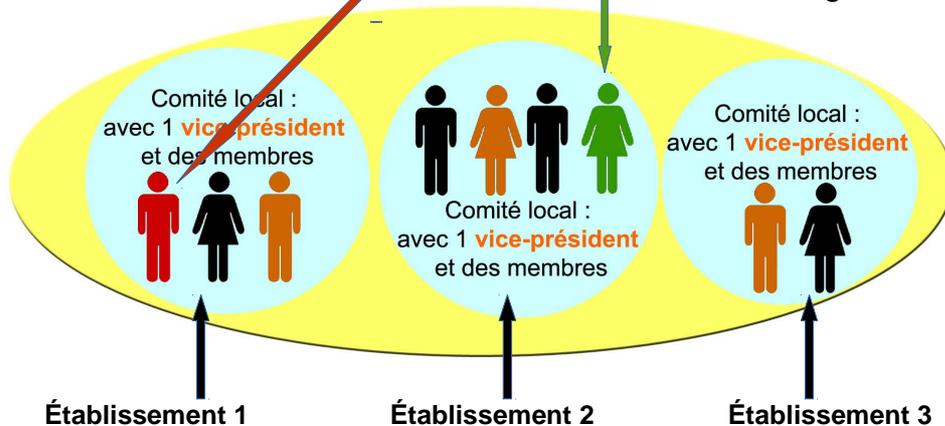
Modification territoriale de la Mutuelle de l'Insee

Article 16 17 52 : A l'assemblée générale de 2016 à Dourdan a été évoquée la nécessité de se réorganiser. Le secrétaire général a présenté un projet. Le souhait du conseil d'administration a été de calquer l'organisation territoriale de l'Insee. De ce fait un comité régional sera élu pour l'ensemble d'une région dans lequel sera désigné un président et un délégué. Cependant afin de garder une proximité avec les adhérents il a été décidé de conserver un comité local par établissement. L'ensemble des membres élus d'un même établissement constitueront un comité local, parmi lequel sera désigné un vice-président.

Les élections des comités se dérouleront au premier trimestre 2018.

Article 18 : Au vu des échanges avec les délégués, sur le nombre en baisse constante des participants aux assemblées locales, le conseil d'administration propose d'organiser une réunion d'information générale sans vote. Le délégué prendra en considération les remarques des adhérents de sa section et en tiendra compte lors de son vote en assemblée générale nationale.

Comité régional : avec 1 **président** 1 **délégué** et des membres
Section de vote : l'ensemble des adhérents de la région



Règlement intérieur

L'ensemble des articles qui font référence aux commissions de gestion seront modifiés en conséquence du vote de l'article 52.

Règlement d'action solidaire

Pour information

Article 16 : l'allocation à la pratique d'une activité physique a vu son montant passer de 50€ à 30€ sur décision des administrateurs. Force est de constater que cette année encore, le résultat de la mutuelle est déficitaire. L'enveloppe des allocations et aides, votée lors de l'assemblée générale de 2016 a été dépassé. Une première mesure pour préserver cette enveloppe a été de baisser l'allocation sportive.

Article 17 : cet article est supprimé. L'aide financière aux étudiants n'est plus une allocation mais une aide sociale. La date d'application est fixée au 1^{er} octobre 2017. En effet, l'objectif de la Mutuelle de l'Insee est d'étendre son activité sociale et de revoir son choix d'allocation.





Appel à candidature pour l'élection 2017 du tiers sortant du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 15 membres. Il s'agit donc de renouveler 5 membres.

En application de l'article 28 des statuts et de l'article 7 du règlement intérieur,

les membres de la Mutuelle de l'INSEE sont sollicités pour être candidats à la fonction de membre du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration sont élus pour une durée de 6 ans.

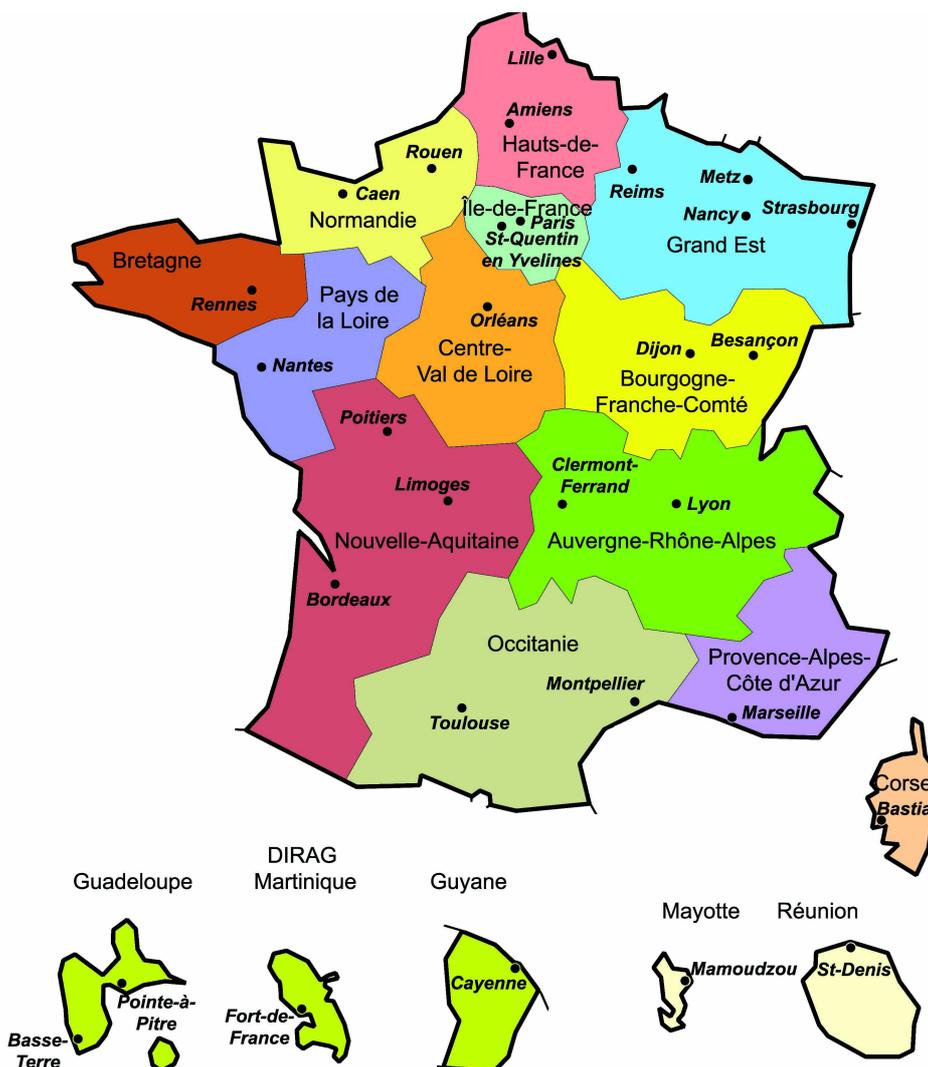
Si vous souhaitez vous porter candidat(e) à ce poste, vous devez faire acte de candidature par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège de la Mutuelle avant le lundi 31 juillet 2017.

Les élections auront lieu à l'assemblée générale de septembre 2017.

Nouvelle organisation :

Par région : un comité régional avec un président et un délégué.

S'il y a plusieurs établissements dans une même région : l'ensemble des membres élus d'un même établissement constitue un comité local, parmi lequel sera désigné un vice-président.



Quelques chiffres :

Nous avons eu un reversement de 14 000 euros qui est la régularisation de la couverture des prêts accordés, après calcul des prêts se terminant. Le nombre de dossier est d'environ 50 par an, assez stable, avec une évolution régulière en hausse et un baisse d'une année à l'autre. Situation constatée par MFPrécaution et dépendant de facteurs non identifiés.

En 2016, l'aide à domicile a représenté un montant de 105 000 euros. Il s'agit des chèques domicile, avec la convention passée avec Serena.

En 2015, l'aide ménagère s'élevait à 71 000 euros et 36 000 euros en 2014. La progression de ce poste est forte et représente le premier poste de notre activité de livre III. ces montants sont payés suite aux factures envoyées par UP (nouveau nom de chèque Domicile), et ne font donc pas l'objet de décisions de la commission d'action sociale.



web